

Mais nous nous confiâmes tous à la Bonne Sainte Anne. Oni, tous, le père, la mère, le malade et les autres enfants, nous nous mîmes à conjurer la puissante Protectrice des malades et des affligés de daigner avoir pitié de nous. — Nous promîmes messes, pèlerinages, actions de grâces, si l'enfant était guéri, et si aucun autre membre de la famille n'était atteint de la terrible contagion.

Sainte Anne nous a tout obtenu.

Gloire, amour, reconnaissance à notre chère et puissante Protectrice.

UNE ABONNÉE.

ST-GRÉGOIRE.—Je crois devoir vous prier d'insérer sur les Annales de Ste-Anne une guérison obtenue dans ma paroisse lors du dernier pèlerinage de Nicolet.

Madame Cyrille Thibodeau, qui faisait partie de ce pèlerinage, souffrait depuis assez longtemps de grandes douleurs dans les yeux. Elle ne pouvait regarder aucune lumière et portait en conséquence des lunettes colorées. La veille du départ des pèlerins, étant venue me demander de prier pour elle, vu qu'elle croyait ne pouvoir faire partie du pèlerinage, Je l'engageai fortement à profiter de l'occasion favorable et à mettre de côté ses raisons. Elle se rendit à mon conseil et dès ce moment elle ressentit un soulagement qui ne fit qu'augmenter durant le cours du pèlerinage. Elle a laissé ses lunettes aux pieds de la Bonne Ste-Anne.

Depuis ce temps elle n'a fait que prendre du mieux. Elle travaille et agit sans lunettes, et ne ressent plus aucune douleur.

Aussi croyant sincèrement être redevable à la Bonne Ste-Anne de cette faveur signalée, elle me prie d'être pour elle l'interprète de sa vive reconnaissance.

J. E. P.

STE-ANNE DE LA PÉRADE.—Je vous prie d'insérer dans les annales de la Bonne Ste-Anne le récit d'une guérison miraculeuse arrivée à Ste-Anne de la Pérade. Je vous envoie ce qui a paru sur un journal au sujet